

Paris, le 24 novembre 2022

Les employeurs de la protection de l'enfance alertent sur le manque de moyens pour les professionnels

Le 20 novembre dernier l'UNICEF a rendu public son [rapport](#) sur l'état de la protection des mineurs en France et le constat est alarmant : **l'augmentation du taux de pauvreté des enfants**, comme leur **exposition à la violence**, qu'elle soit physique ou psychologique, **s'accroissent drastiquement dans une même dynamique inquiétante**.

Le lendemain, le gouvernement présentait de nouvelles mesures pour renforcer ce qu'il présente comme « nouveau grand chantier du quinquennat » et réunissait un Conseil des ministres des enfants.

Engagé pour une meilleure prise en charge des enfants les plus vulnérables, **Nexem**, premier syndicat employeur du secteur social, médico-social et sanitaire associatif déplore que **les professionnels de la protection de l'enfance demeurent une nouvelle fois les grands exclus** des déclarations et des réformes à venir. Ils sont pourtant la clé de voûte et les garants, du plein respect du droit des enfants au sein de notre pays.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés

Des annonces en décalage avec la réalité des professionnels

L'UNICEF souligne dans son rapport notamment le nombre d'enfants protégés, le coût de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la nécessité de « *privilégier une prise en charge individualisée et de qualité* ». Les **annonces du comité interministériel à l'enfance sont en décalage avec ce constat** : elles ne permettront pas, seules, de contenir et de finalement réduire durablement cette augmentation de la violence envers les enfants.

Faute de moyens supplémentaires, **elles ne pourront pallier le manque de personnel et les difficultés** rencontrées au sein des **structures déjà saturées**.

« *Si l'ambition du Gouvernement pour les enfants du pays est vraie, alors il faut donner en priorité les moyens à ceux qui les accompagnent chaque jour dans les associations. Sans cela, on se paye de mots* » prévient **Alain Raoul, Président de Nexem**.

Nexem soutient les recommandations de l'UNICEF et appelle à aller plus loin

Acteurs de la cohésion sociale, **les professionnels de l'accompagnement dans le secteur associatif dont les travailleurs sociaux intervenant auprès des enfants demeurent ainsi ignorés**. Ils sont pourtant ceux qui au quotidien rendent possible à la fois, une prise en charge, un suivi et un accompagnement de qualité ainsi qu'une amélioration des circuits de signalement et de prévention des violences faites aux enfants.

La revalorisation du secteur demeure plus que jamais indispensable pour initier une véritable **dynamique de prévention contre la violence à l'égard des enfants** : l'attractivité des métiers est au cœur des enjeux actuels de lutte contre l'augmentation des violences auxquelles ils sont confrontés.



Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans **cinq champs d'activité** : le handicap, la protection de l'enfance et la protection juridique des majeurs, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire.

En ce qui concerne la protection de l'enfance, Nexem représente **49 000 salariés et 60% des établissements et services associatifs**.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter @Nexem_actu](#) ; [Facebook](#)

11 000
établissements
et services

330 000
salariés